



Section académique du SNES de Versailles

3, rue Guy Gouyon du Verger

94 112 Arcueil cedex

Tel : 01 41 24 80 56 Mel : s3ver@snes.edu

Chèr(e) collègue,

La CAPA d'avancement d'échelon pour l'année 2014-2015 s'est tenue au rectorat de Versailles lundi 15 décembre 2014. ***Vous trouverez votre résultat en pièce jointe avec le barème du dernier promu.***

Les élus du SNES ont effectué un important travail de vérification et obtenu la correction de nombreuses erreurs (note pédagogique ou ancienneté erronées, etc). Ce travail a été facilité lorsqu'ils étaient en possession de la fiche de suivi syndical.

Ils ont condamné la poursuite de la dérive discrétionnaire de l'exercice de l'acte de notation pédagogique auquel se livrent les corps d'inspection de l'académie de Versailles depuis trois ans sous couvert de lutter contre les retards d'inspection et leurs effets sur la carrière des personnels. En effet, dans certaines disciplines, **les corps d'inspection ont procédé en toute opacité**, en dehors du cadre des inspections et des règles communes, **à des majorations de notes** pour des personnels sur la base des fonctions qu'ils peuvent remplir à la demande des corps d'inspection à côté de l'exercice de l'activité d'enseignement. **Les critères retenus** (modérateur de brevet, formation aux nouveaux programmes, olympiades de mathématiques...) **montrent une volonté d'individualiser les carrières dans un style managérial** en les assujettissant davantage aux injonctions des hiérarchies, au risque de creuser davantage les disparités entre disciplines. Pour le SNES, ces charges et ces activités doivent être reconnues sous la forme d'indemnités ou de décharge mais ne peuvent fonder en elles-mêmes un acte de notation qui reviendrait à accélérer la carrière de quelques-uns, déjà connus de l'Inspection, au détriment de l'ensemble des collègues.

Le SNES a réaffirmé son exigence d'une notation pédagogique reconnaissant à l'enseignant son rôle de concepteur, centrée sur le cœur du métier et conduite par des corps d'inspection dont les missions sont orientées vers l'aide et le conseil et non l'évaluation managériale de projets institutionnels et de tâches périphériques selon une culture des résultats. Cela implique de rendre les critères et l'acte de notation plus transparents, d'apurer les retards d'inspections, de doter toutes les disciplines d'un corps d'inspection (technologie, documentation). Les dispositifs de correction des inégalités engendrées par la notation pédagogique doivent reposer sur des critères lisibles, équitables et valables pour tous les collègues.

Le groupe de travail réclamé par le SNES-FSU et réuni par le Rectorat en juin dernier pour examiner la question de la mise en œuvre de la notation pédagogique dans l'académie de Versailles nous a permis de démontrer que les disparités de pratiques de notation entre disciplines n'ont pas été éliminées et jouent un rôle particulièrement négatif pour certaines disciplines. L'Administration a reconnu que la situation n'était pas satisfaisante et a avancé quelques propositions. **Les élus du SNES seront particulièrement vigilants au suivi de ces questions dont les conséquences ont un effet non négligeable sur la progression de carrière et ses effets financiers. Rappelons que le SNES revendique un avancement à rythme unique, celui du grand choix, déconnecté de l'évaluation comme c'est le cas pour les personnels de direction et les IPR...**

Cela est indissociable de la revalorisation de nos salaires, de nos carrières et de nos conditions de travail afin de reconnaître à leur juste hauteur nos missions et nos qualifications et rendre attractifs nos métiers en pleine crise de recrutement. Le maintien du gel du point d'indice au nom d'une politique d'austérité injuste et inefficace est inacceptable (voir www.snes.edu et www.versailles.snes.edu).

Cordialement,

Les commissaires paritaires du SNES

Revalorisation de nos métiers, Défense des personnels, Promotion du service public

Rien ne viendra seul...

Renforçons le syndicat, notre outil de défense collective

ADHERER, FAITES ADHERER AU SNES

C'est la voie de l'efficacité pour vous et pour tous.